



AIDES AUX TERRITOIRES DE CHASSE 2026

Téléchargeable sur www.fdc05.com



FEDERATION DES CHASSEURS DES HAUTES-ALPES - 62 route de Sainte Marguerite 05010 GAP CEDEX

Tél : 04.92.51.33.62 - Courriel : accueil@fdc05.com Site internet : www.fdc05.com

FONCTIONNEMENT

La FDC 05 finance chaque année les actions de ses adhérents pour la saison cynégétique précédente, période allant du **1er juillet au 30 juin** en matière :

- d'aménagement des milieux en faveur de la faune sauvage,
- de prévention des dégâts de grand gibier,
- de chasse, de sécurité, de piégeage, de création ou d'aménagement de locaux de chasse.

Ce document détaille les aides proposées ainsi que les modalités de demande.



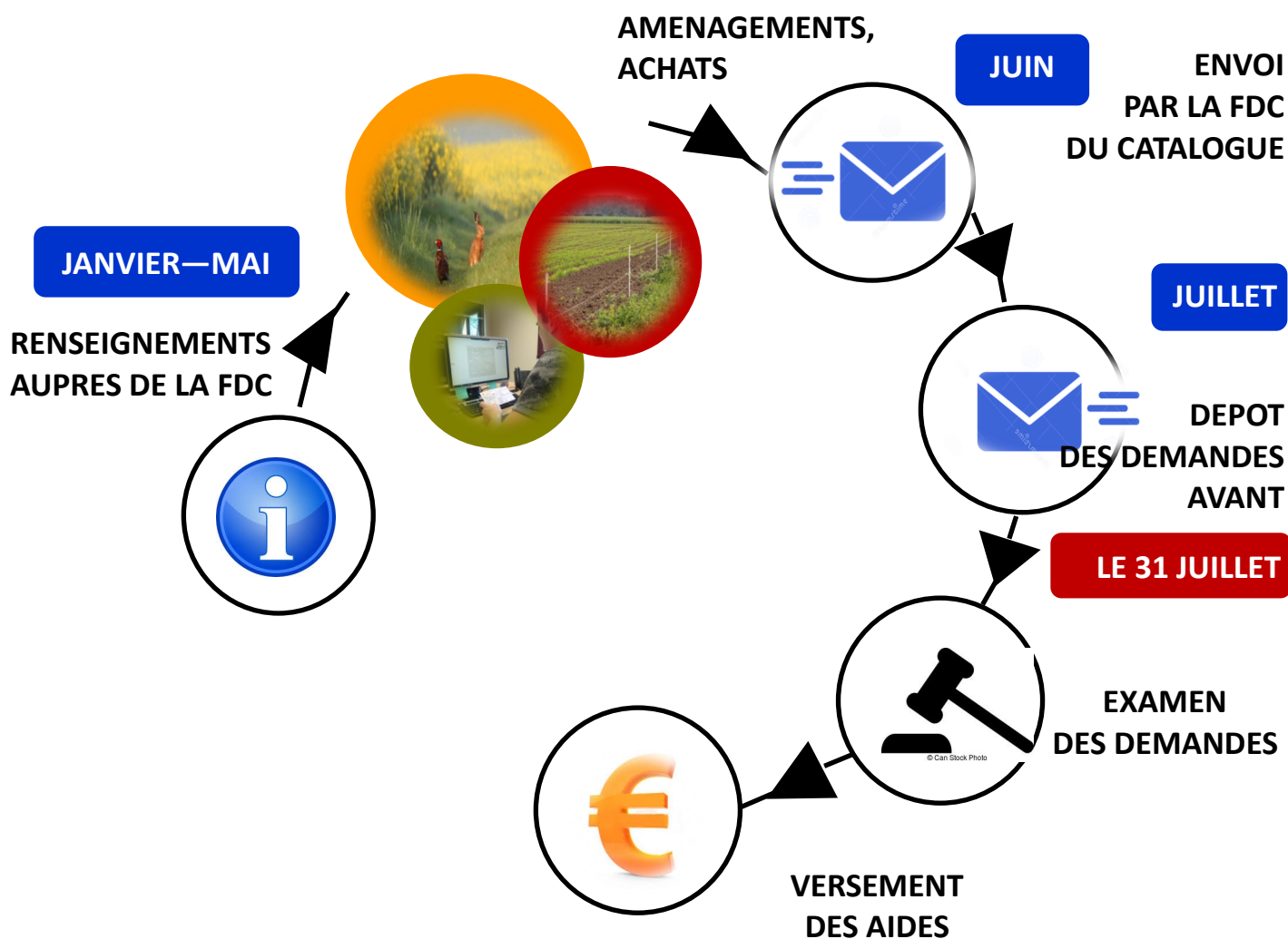
Certaines aides nécessitent la constitution au préalable d'un dossier technique (+ convention) avec la FDC 05.

Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée. En cas de dépassement du budget alloué par la FDC, les derniers dossiers arrivés seront prioritaires l'année suivante.

Si des modifications du catalogue sont réalisées en cours d'année, les critères initiaux sont toujours valables pour les dossiers déposés avant ces changements.

***Seules les factures libellées au nom de l'association de chasse seront prises en compte.**

***Les demandes doivent obligatoirement être accompagnées du formulaire de demande d'aides aux territoires de chasse signé.**



AMENAGEMENTS DE MILIEUX

Aménagements	Aides accordées	Modalités, pièces à fournir
Culture faunistique	<ul style="list-style-type: none"> • 200 €/parcelle (1ère année) • 50 €/parcelle (2ème et 3ème année uniquement pour les cultures pluri annuelles) • Plafond à 800 € 	<ul style="list-style-type: none"> • Parcelle de 5 ares minimum • Pas de semis de maïs • Facture des dépenses (fournitures, travaux) • Localisation de chaque parcelle sur carte IGN + plan cadastral (géoportail)
Réouverture de milieux	<ul style="list-style-type: none"> • 500 € pour 5 ares ouverts • Plafond à 1000 € 	<ul style="list-style-type: none"> • Convention signée au préalable avec la FDC 05 • Accord préalable du propriétaire • Facture des dépenses (fournitures, travaux) • Localisation des travaux sur carte IGN + plan cadastral (géoportail)
Repeuplement petit gibier	<ul style="list-style-type: none"> • 500 € • 50 % du coût de réintroduction 	
Signalisation des zones d'hivernage (galliformes de montagne)	<ul style="list-style-type: none"> • 50 % des frais matériels • Plafond à 600 € 	

PREVENTION DES DEGATS DE GRAND GIBIER

Aménagements	Aides accordées	Modalités, pièces à fournir
Pose/dépose clôture	<ul style="list-style-type: none"> • 350 € à l'agriculteur à la signature de la convention • 50 €/an à la société de chasse 	<ul style="list-style-type: none"> • Convention tripartite signée au préalable (FDC05 - Société de chasse - Agriculteur)
Agrainoir autoporté	<ul style="list-style-type: none"> • 50 % du prix d'achat • Plafond à 200 € 	<ul style="list-style-type: none"> • Convention préalable trainées d'agrainage • Facture d'achat • 10 ans avant de pouvoir solliciter une aide concernant un autre agrainoir automatique



CHASSE, SECURITE, PIEGEAGE ET LOCAUX

Aménagements	Aides accordées	Modalités, pièces à fournir		
Longue vue	<ul style="list-style-type: none"> • 50% du prix d'achat • Plafond à 600 € 	<ul style="list-style-type: none"> • Facture de l'achat au nom de l'association de chasse • Réservée aux détenteurs réalisant des IPA • Limitation à 1 longue vue par an et 2 maximum par association • Renouvellement possible dans 10 ans 		
Pied de longue vue	<ul style="list-style-type: none"> • 50% du prix d'achat • Plafond à 200 € 			
Mirador	<ul style="list-style-type: none"> • 50% du prix d'achat • Plafond à 1000 € 	<ul style="list-style-type: none"> • Libre choix du fournisseur • Facture des dépenses • Le bénéficiaire s'engage à avoir l'autorisation du propriétaire et de les placer dans une zone chassable et sécurisée 		
Emetteur-Récepteur radio	<ul style="list-style-type: none"> • 50% du prix d'achat • Plafond à 300 € 	<ul style="list-style-type: none"> • Facture des dépenses • 5 ans avant de pouvoir solliciter une aide concernant un autre appareil 		
Ordinateur portable ou tablette	<ul style="list-style-type: none"> • 50% du prix d'achat • Plafond à 250 € 	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement à utiliser l'espace adhérent de la FDC • Facture de l'achat • 5 ans avant de pouvoir solliciter une aide concernant un autre appareil 		
Imprimante	<ul style="list-style-type: none"> • 50% du prix d'achat • Plafond à 100 € 			
Vidéoprojecteur	<ul style="list-style-type: none"> • 50% du prix d'achat • Plafond à 250 € 	<ul style="list-style-type: none"> • Facture de l'achat • 5 ans avant de pouvoir solliciter une aide concernant un autre appareil 		
Ecran de projection	<ul style="list-style-type: none"> • 50% du prix d'achat • Plafond à 200 € 			
Construction d'un local de chasse fixe	<ul style="list-style-type: none"> • Plafond à 5000 € 	<ul style="list-style-type: none"> • Permis de construire • 9 ans avant de pouvoir solliciter l'aide construction 	<ul style="list-style-type: none"> • Acte propriété ou bail (durée minimum de 9 ans, 6 restants) + localisation sur carte IGN + plan cadastral • Facture des dépenses au nom de l'association • Bilan et budget de l'association • Assurance habitation • Pas de cumul possible de ces aides 	
Achat d'un local mobile ou démontable (Bungalow, algéco...)	<ul style="list-style-type: none"> • Plafond à 3000 € 	<ul style="list-style-type: none"> • 9 ans avant de pouvoir solliciter l'aide achat d'un local • Photos du chantier avant/après 		
Aménagement d'un local de chasse	<ul style="list-style-type: none"> • Plafond à 2500 € 	<ul style="list-style-type: none"> • 6 ans avant de pouvoir solliciter l'aide à l'aménagement • Autorisations administratives 		
Chambre froide	<ul style="list-style-type: none"> • 50 % du prix d'achat • Plafond à 2000 € 	<ul style="list-style-type: none"> • Facture de l'achat • 10 ans avant de pouvoir solliciter une aide concernant un autre appareil • Matériel installé exclusivement à l'intérieur d'un local public 		
Treuil	<ul style="list-style-type: none"> • 50% du prix d'achat • Plafond à 1000 € 	<ul style="list-style-type: none"> • Facture de l'achat • 10 ans avant de pouvoir solliciter une aide concernant un autre appareil 		
Palan électrique	<ul style="list-style-type: none"> • 50 % du prix d'achat • Plafond à 225 € 	<ul style="list-style-type: none"> • Facture de l'achat • Limitation à 1/an 		
Peson électrique (précision 100 gr ; poids max : 200 kg)	<ul style="list-style-type: none"> • 50 % du prix d'achat • Plafond à 190€ • Limitation 1 / an 	<ul style="list-style-type: none"> • Achat à la Fédération : aucun justificatif • Achat chez un autre fournisseur : factures obligatoires 		
Pièges	<ul style="list-style-type: none"> • 50% du prix d'achat • Plafond à 400 € 			

DEMANDE D'AIDES AUX TERRITOIRES DE CHASSE

A renvoyer avant le **31 juillet 2026** à accueil@fdc05.com
ou à FDC 05, 62 route sainte marguerite 05010 Gap cedex 01

Contact : garance.donjon@fdc05.com / 04.92.51.77.99

ACCA, AICA /Société /Chasse privée de :

Personne à contacter : Nom : Prénom :

Tél : Mail :

Signature :

AMENAGEMENTS DE MILIEUX

Demande	Description	Pièces à fournir	Montant demandé	FDC Montant attribué
<input type="checkbox"/> Culture	N° parcelle Surface (Ha) Semences Date semis	<ul style="list-style-type: none"> Carte IGN + plan cadastral Factures (fournitures, travaux) <p>*Convention préalable signée avec la FDC 05 (obligatoire sauf pour culture)</p>€€
<input type="checkbox"/> Réouverture Milieu*			
<input type="checkbox"/> Réimplantation petit gibier*			
<input type="checkbox"/> Signalisation zones hivernage galliformes*			

PREVENTION DES DEGATS DE GRAND GIBIER

Demande	Pièces à fournir	Montant demandé	Montant attribué
<input type="checkbox"/> Pose/dépose clôture	<ul style="list-style-type: none"> Convention préalable tripartite (FDC05 - Société de chasse - Agriculteur) € €
<input type="checkbox"/> Agrainoir autoporté	<ul style="list-style-type: none"> Convention préalable trainée d'agrainage Facture d'achat € €

CHASSE, SECURITE, PIEGEAGE ET LOCAUX

Demande	Quantité	Pièces à fournir	Montant demandé	FDC Montant attribué	
<input type="checkbox"/> Longue vue	1	<ul style="list-style-type: none"> Facture €€	
<input type="checkbox"/> Pied de longue vue	1	<ul style="list-style-type: none"> Facture €€	
<input type="checkbox"/> Mirador	<ul style="list-style-type: none"> Facture Le bénéficiaire s'engage à avoir l'autorisation du propriétaire et de les placer dans une zone chassable €€	
<input type="checkbox"/> E-R Radio	<ul style="list-style-type: none"> Facture €€	
<input type="checkbox"/> Ordi portable / tablette	1	<ul style="list-style-type: none"> Facture €€	
<input type="checkbox"/> Imprimante	1	<ul style="list-style-type: none"> Facture €€	
<input type="checkbox"/> Chambre froide	1	<ul style="list-style-type: none"> Facture €€	
<input type="checkbox"/> Vidéoprojecteur	1	<ul style="list-style-type: none"> Facture €€	
<input type="checkbox"/> Ecran projection	1	<ul style="list-style-type: none"> Facture €€	
<input type="checkbox"/> Treuil	1	<ul style="list-style-type: none"> Facture €€	
<input type="checkbox"/> Palan	1	<ul style="list-style-type: none"> Facture €€	
<input type="checkbox"/> Pièges	<ul style="list-style-type: none"> Achat à la Fédération : aucun justificatif Achat réalisé chez un autre fournisseur : factures obligatoires €€	
<input type="checkbox"/> Peson	1	€€	
<input type="checkbox"/> Construction d'un local de chasse fixe	<ul style="list-style-type: none"> Permis de construire + localisation sur carte IGN + plan cadastral 	€€	
<input type="checkbox"/> Achat d'un local mobile ou démontable			<ul style="list-style-type: none"> Acte de propriété ou bail d'une durée de 9 ans et 6 restants Bilan et budget de l'association Factures Assurances habitation €€
<input type="checkbox"/> Aménagement d'un local de chasse		€€	

Synthèse de la somme totale demandée à la Fédération	TOTAL montant demandé	FDC TOTAL montant attribué
€€